

Lettre de M. le maire de Quenou-sur-Du...  
proposant le sieur Lemahieu comme candidat aux  
récompenses décernées aux gardes champêtres.  
Plusieurs lettres de recommandation de vieux  
serviteurs.

DISCOURS ET PUBLICATIONS REÇUS. — M. Butin  
dépose un travail intitulé : *But et utilité des syn-*  
*dicats agricoles* (épigraphie : « Aide-toi, le Ciel  
t'aidera » ). Ce travail est renvoyé à une commis-

sion qui sera nommée à la prochaine séance.  
Discours prononcés à la Chambre des députés  
par MM. Léon Renard et Beaucaire. Le Comice  
voit l'insertion dans les archives du discours de  
son président honoraire.

Paris. — Bulletin de la Société des agriculteurs  
de France. — Bulletin mensuel de la Société nationale  
d'acclimatation. — Bulletin des stances de la  
Société nationale d'Agriculture de France. —  
Chronique de la société nationale d'acclimatation.  
— Le moniteur des syndicats agricoles. — Journal  
d'agriculture pratique. — Journal de l'agriculture.  
— Journal des fabricants de sucre. — La sucrerie  
indigène et coloniale.

Nord. — Journal circulaire du marché linier de  
Lille. — Bulletin du Comice agricole de l'arrondis-

sement d'Amiens. — Bulletin de la société indus-

trielle du Nord de la France. — Bulletin officiel  
des cours au trop. — Le Musée. — Bulletin de la  
société d'agriculture, Clermont (Oise).  
Est. — L'Union agricole de l'Yonne. — Le bon  
cultivateur (de Nancy). — Société des sciences,  
agriculture des arts de Basses-Alpes.

Ouest. — Journal d'agriculture pratique du dé-

partement d'Ille-et-Vilaine.  
Centre. — Mémoires de la Société d'agriculture,  
sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.  
Midi. — Journal d'agriculture pratique et d'éco-

nomie rurale pour le Midi de la France.  
Présentations. — Sont présentés pour faire  
partie du Comice comme membres titulaires : MM.  
Léon Thiriez, fabricant à Loos-lez-Lille ; Joseph  
Gervais, avocat à Lille ; Dewas-Ollivier,  
cultivateur à Bessèze (hameau du Pavé) ; Pierre  
Billon, cultivateur à Bessèze (hameau de la Bro-

derie) ; Dubus cultivateur à Bessèze (hameau de la  
Broderie) ; Prosper Pottier, marchand de moutons  
à Willems ; Désiré Spriet, marchand de moutons  
à Lille.  
PROJET DE RÉVISION. — M. le président donne  
la parole à M. Butin pour la lecture d'un projet de  
pétition à adresser aux pouvoirs publics, pour de-

mander la réforme de la loi qui régit les occupa-

tionnaires temporaires. M. Butin, tout en faisant  
des réserves sur la question de droit, cite des faits  
presque scandaleux qui font comprendre le besoin  
de procéder à la révision d'une législation  
surannée. Aussi son projet est-il approuvé par  
le Comice, qui en vote l'insertion dans ses Archives,  
avec envoi d'un exemplaire aux représentants du  
Nord.

ALCOOLS ÉTRANGERS. — M. Vallet Roger fait  
une communication sur les droits de douane à ap-

pliquer aux alcools étrangers et sur le projet de  
M. Viger rapporteur à la Chambre des députés :  
« Messieurs,  
Lorsque M. Viger, rapporteur de la commis-

sion d'enquête parlementaire a présenté son projet  
de loi sur le relèvement des droits d'importation  
sur les alcools étrangers, j'ai été tantôt de faire  
immédiatement, à vous et à nos représentants à la  
Chambre, une communication démontrant l'im-

puissance et l'inefficacité du projet Viger. Mais  
comme la croyance à la possibilité du relèvement  
des droits d'entrée sur les alcools étrangers mil-

lité en faveur de l'adoption du droit d'importation  
sur les maïs, riz, dari, etc., je me suis abstenu de  
parler.  
A présent, nous ne sommes plus tenus à la  
même réserve. Le gouvernement s'est prononcé  
ouvertement contre le projet d'impôts sur les pro-

duits agricoles étrangers, et tout fait prévoir que  
ce projet sera rejeté par la majorité parlementaire.  
Nous pouvons donc aujourd'hui, sans compro-

mettre les intérêts de l'agriculture, et dans son  
intérêt même comme celui de la distillerie, démon-

trer que le projet Viger est inefficace et que  
complètement illusoire, et indiquer à nouveau,  
comme nous l'avons déjà fait, le seul moyen prati-

que d'arriver au relèvement des droits à l'entrée  
des alcools étrangers.  
D'après l'interprétation Viger, les alcools ne  
sont pas repris au traité de commerce franco-

espagnol, et nous sommes libres de surélever et  
doubler les droits d'importation sur les alcools  
étrangers, c'est-à-dire de les porter de 50 à 60 fr.  
hectolitre.  
Or, voici comment cet article du traité se  
trouve libellé :

« Alcools ; Eaux-de-vie en bouteilles, 30 fr. par  
hectolitre de liquide ;  
« Eaux-de-vie autrement qu'en bouteilles, 30  
frans par hectolitre d'alcool pur.  
« Il n'y a que les eaux-de-vie, dit M. Viger,  
qui soient engagées ; donc nous pouvons relever  
le droit sur les alcools proprement dits. »  
« Soit, supposons que le projet Viger soit adopté.  
Que fera l'étranger ? Au lieu de nous envoyer des  
alcools pur à 85 degrés, il nous enverra des  
eaux-de-vie à 80, 70, 60 ou 50 degrés, et au lieu  
des eaux-de-vie à 50 degrés, 18 fr. sur  
hectolitre d'alcool pur, pas un centime de moins.  
Au lieu de recevoir l'alcool à l'état pur, nous le  
recevrons plus ou moins étendu d'eau, voilà  
tout.  
« Le projet Viger porte donc complètement à  
faux, et son inefficacité est absolue.  
« Le seul moyen d'arriver au relèvement des  
droits d'importation sur les alcools étrangers est,  
ainsi que je vous l'ai indiqué dans une précédente  
séance et que je l'ai démontré en votre nom au  
Congrès agricole qui a eu lieu au Rampeau, la  
négociation avec le gouvernement espagnol de la  
révision de la clause du traité relative aux alcools  
et aux eaux-de-vie.  
« J'ai indiqué les moyens à employer et je ne  
reviendrai point sur ce sujet. Je me contente  
tout simplement d'ajouter que si le gouverne-

ment le voulait, ce serait chose facile avant huit  
jours.  
M. Dubreucq attaque aussi le projet Viger, au  
nom des amidonniers du Nord ; il dépose sur le  
bureau du Comice un travail intitulé : *Droits sur  
les céréales étrangères, amidonnerie française, ré-*  
*ponse au rapport de M. Viger*.  
Les conclusions sont :  
1° Que l'intérêt agricole n'est point à la ques-

tion des droits sur le blé destiné à l'amidonnerie ;  
2° Que toute mesure imposant le maïs n'aurait  
d'autre résultat que la disparition de cette indus-

trie.  
M. Hellin répond à M. Dubreucq que, si le Comice  
demande encore et s'il a toujours demandé un  
relèvement de droit sur les maïs, il a toujours  
spécifié que seraient exempts de droits les maïs  
destinés à l'amidonnerie, qui ne peut pas être sa-

crifiée en raison de nos malheureux traités de com-

merce.  
Il demande à M. Dubreucq de vouloir bien  
revenir sur la note manuscrite au secrétariat, note  
qui sera insérée au bulletin des archives.  
ASSIMILABILITÉ DES PHOSPHATES. — M. Wavélet  
donne lecture de la séance précédente sur la mesure  
de l'assimilabilité des phosphates. Cette lecture  
intéresse vivement tous les membres présents et  
soulève une discussion à laquelle prennent part  
MM. Hellin, Vallet Schmitt, Dubuis, Poncelet et  
Wavélet.  
M. Vallet dit qu'il profite de la communication  
très intéressante et très savante que vient de faire  
M. Wavélet, pour préconiser les membres du Comice  
contre une spéculation dont ils pourraient  
être dupes.  
M. Wavélet a démontré que sur 100 kilogr.

d'acide phosphorique renfermé dans les phosphates  
de grès verts finement pulvérisés, il n'y en a  
que 13 kilogr. de solubles. Or, il circule en ce mo-

ment des prospectus tendant à faire croire que ce  
phosphate est aussi soluble que le superphosphate,  
et l'on engage même les cultivateurs à lui donner  
la préférence. Ce phosphate est offert au prix de  
6 fr. les 100 kilogr. Comme il ne renferme que 22 à 24  
p. 100 d'acide phosphorique, soit 23 de moyenne  
sur lesquels il n'y a de soluble que 23 - 13 (soit  
plus 2,99, soit, en chiffre rond, 3 kilogr.), l'acide  
phosphorique soluble revient donc à 2 fr. le kil.  
Or, le prix actuel du kilogr. d'acide phospho-

rique soluble dans le superphosphate est de 60 c.  
tout au plus ; donc, acheter le phosphate de grès  
verts serait une dépense, et c'est au superphosphate  
qu'il faut continuer de donner votre préférence.  
M. Schmitt préfère les phosphates d'origine  
animale, verts ou cainés, noir animal, etc., et  
les phosphates précipités, comme aussi assimilables  
et moins caustiques que les superphosphates.  
M. Pellin dit qu'il a toujours obtenu d'excellents  
résultats avec 15 superphosphates, mais il  
fait avouer qu'il a eu des résultats désastreux en  
opérant sur les plantes potagères, sur les salades  
notamment. Il rappelle qu'avant d'acheter tel ou  
tel engrais, il faut connaître le sol et le sous-sol,  
puis tenir compte seulement après de l'assèment.  
RÉVISION DES STATUTS. — M. Schmitt, à propos  
de la révision des statuts, demande que l'organisa-

tion du secrétariat soit modifiée, qu'aux pro-

chaines élections le Comice nomme un secrétaire  
général, un secrétaire des séances chargé spécialement  
de se servir, et un secrétaire adjoint.  
Cette proposition est adoptée et la séance est  
levée à une heure un quart.

Le Comice journal a reçu une autre lettre conçue  
en ces termes :  
Lille, le 24 juillet 1886.  
Monsieur le Rédacteur en chef,  
Je lis ce jour dans votre estimable journal une let-

tre de votre citoyen Largillière, candidat de Roubaix au  
Conseil général, lettre prétendue rectificative.  
J'assistais comme délégué au comice radical de  
Lille à la séance du 23 juillet, et Roubaix, le 22  
juillet, séance dans laquelle le citoyen Largillière  
est venu déclarer devant la candidature de M. Moreau,  
il retirait la sienne sans conditions, ce que je lui  
ai bien fort spécifié plusieurs fois. Libre aujourd'hui  
à M. Largillière de se présenter en candidat à des  
« restrictions » et de revenir par écrit sur sa parole. Il est  
de mon devoir de délégué de porter la foi à la con-

naissance des électeurs, leur laissant le soin d'appré-

cier cette conduite d'un candidat.  
Dans cette même réunion, j'ai dû constater par la  
discussion qui s'y est produite et l'accueil peu sym-

patique reçu par M. Largillière, que tous les faits  
allégués aujourd'hui par lui étaient faux.  
D'après, du reste, qu'à ma protestation personnelle  
ne tardera pas à s'ajouter celle du Comité central  
de Roubaix.  
Enfin, une dernière rectification : Le citoyen Stas-  
Brame étant le président du Comité radical de Rou-

baix, il est singulier que la lettre de M. Largillière  
lui ait été communiquée et qu'il n'ait rien dit, ainsi  
que le dit votre correspondant, « exacte et conforme  
en tous points à la vérité ». Je me suis du reste assuré  
pour la forme, auprès du citoyen Stas-Brame, qu'il  
n'en était rien.  
La bonne foi de votre correspondant a donc été sur-

prise.  
Je compte, Monsieur le Rédacteur, sur votre im-

partialité pour l'insertion de ma lettre, et vous prie  
de recevoir l'assurance de ma considération distin-

guée.  
L. MATHIEU,  
Secrétaire du Comité radical de Lille.  
Bref, la division est absolue dans le parti jacobin.  
Les courses de onze heures et les courses d'adultes.  
— Dimanche, à onze heures et demie, dans le  
grand salon de la mairie, a eu lieu la distribution  
des prix aux élèves des cours de coupe et à ceux  
des cours d'adultes.  
M. Julien Lagache, maire de Roubaix, MM.  
Vinchon et Faidherbe, adjoints, des conseillers  
municipaux y assistaient.  
Une section de la Grande-Harmonie prêtait son  
concours.  
Le choix des prix était heureux. Des livres de  
caisse d'épargne, de magnifiques boîtes à ouvrage,  
des livres pratiques, montraient à tous les yeux  
qu'on avait su joindre l'utile à l'agréable.  
Au début de la séance, M. Julien Lagache,  
maire de Roubaix, a prononcé cette allocution :  
Chers Éléves,  
Avant de procéder à la distribution des récom-

penses que vous avez si bien méritées, je constate  
avec une bien vive satisfaction que le nombre des élè-

ves qui ont suivi régulièrement les cours du soir est  
notamment accru pendant l'année qui vient de s'é-

couler.  
Je suis heureux de vous féliciter de cette persé-

vérence qui vous honore.  
Elle prouve que vous avez compris tous les avan-

tages que vous pouvez acquiescer, des connaissances  
que vous aurez acquises dans votre jeunesse.  
L'administration municipale, ainsi bien que le  
conseil, ne négligera rien pour vous encourager. Si  
les cours actuels ne suffisent pas, elle en ouvrira de  
nouveaux. Revenez donc l'année prochaine en plus  
grand nombre, que vous soyez assidus, et laissez-moi  
vous affirmer que vous ne tarderez pas à obtenir les  
résultats que vous attendez de votre travail.  
Quant à vous, Mesdemoiselles, qui malgré les longs  
et pénibles travaux de la journée, avez encore le  
courage et la force de consacrer aux leçons de coupe  
et de couture un temps que vous pourriez légitime-

ment employer au repos, persévérez dans vos efforts.  
Vous le savez, on attache à Roubaix une grande im-

portance aux cours de coupe et de couture. L'adminis-

tration municipale a cherché un moyen de donner un  
but à ces travaux.  
Ce moyen consiste dans la création d'un diplôme  
de capacité qui sera délivré, après examen, à partir  
de la rentrée prochaine, à celles d'entre vous qui  
feront preuve de connaissances suffisantes, en matière  
de coupe, d'assemblage et de couture.  
Je n'insisterai pas sur la valeur de ce diplôme,  
vous êtes trop intelligentes pour ne pas la saisir im-

médiatement.  
J'ai vu récemment à Lille, l'exposition de vos  
travaux et je tiens à vous en exprimer toute ma satis-

faction. Je doute qu'on puisse faire mieux tant au  
point de vue de l'exécution que du bon goût. J'espère  
que vous aurez l'honneur prochainement d'exposer vos  
travaux à l'Exposition de Roubaix. Je suis certain que  
vous vous surpasserez en cette occasion et que vous  
en ferez constater de nouveaux progrès.  
Avant de terminer, je répondrai certainement à  
ce que vous m'avez demandé au nom de l'adminis-

tration municipale, vos mères et vos frères ont le  
devoir de vous encourager et de vous soutenir dans  
ce que vous entreprenez. Je suis sûr que vous n'avez  
rien de plus cher que de réussir dans vos études et  
de vous rendre utiles à votre pays.  
Je vous prie de recevoir l'assurance de ma haute  
estime et de mon affection.  
M. le Maire président du banquet et il avait à sa  
droite M. Pierre Droulers, ancien président, et  
Belmar adjoint, et à sa gauche M. Lorient, le  
président actuel. On comptait environ quatre  
vingt convives.  
Au commencement du repas pendant lequel le  
plus franche gaieté n'a cessé de régner, la com-

mission de la Municipalité a eu un compliment à ca-

pi-ner, M. Emile Baas, et lui a offert les beaux  
prix obtenus au festival d'Armentières.  
Un dessert, M. le maire a prononcé le discours  
suivant :  
Messieurs,  
Je suis heureux, en ce jour où vous célébrez le cin-

quantième anniversaire de la fondation de la musi-

que municipale de Roubaix, de venir, en nom des  
membres de la municipalité de cette commune, vous  
remercier tous et en particulier votre honorable pré-

sident, votre dévoué capitaine et votre excellent chef  
pour l'impulsion et avec lequel vous venez rehaus-

ser par votre présence, par la bonne exécution des  
diverses parties de votre beau répertoire, les fêtes et  
réunions que l'on tient dans la commune.  
Laissez-moi vous dire combien nous sommes fiers,  
chaque fois que vous prenez part à un festival, d'en-

tendre les justes éloges qui vous sont décernés.  
Rappelons-nous en ce jour de fête, votre belle vic-

tu, le jour de l'Exposition de Roubaix, où vous avez  
remporté tous les premiers prix, les médailles et les  
prix obtenus au festival d'Armentières.  
Un dessert, M. le maire a prononcé le discours  
suivant :  
Messieurs,  
Je suis heureux, en ce jour où vous célébrez le cin-

quantième anniversaire de la fondation de la musi-

que municipale de Roubaix, de venir, en nom des  
membres de la municipalité de cette commune, vous  
remercier tous et en particulier votre honorable pré-

sident, votre dévoué capitaine et votre excellent chef  
pour l'impulsion et avec lequel vous venez rehaus-

ser par votre présence, par la bonne exécution des  
diverses parties de votre beau répertoire, les fêtes et  
réunions que l'on tient dans la commune.  
Laissez-moi vous dire combien nous sommes fiers,  
chaque fois que vous prenez part à un festival, d'en-

tendre les justes éloges qui vous sont décernés.  
Rappelons-nous en ce jour de fête, votre belle vic-

tu, le jour de l'Exposition de Roubaix, où vous avez  
remporté tous les premiers prix, les médailles et les  
prix obtenus au festival d'Armentières.  
Un dessert, M. le maire a prononcé le discours  
suivant :  
Messieurs,  
Je suis heureux, en ce jour où vous célébrez le cin-

quantième anniversaire de la fondation de la musi-

que municipale de Roubaix, de venir, en nom des  
membres de la municipalité de cette commune, vous  
remercier tous et en particulier votre honorable pré-

sident, votre dévoué capitaine et votre excellent chef  
pour l'impulsion et avec lequel vous venez rehaus-

ser par votre présence, par la bonne exécution des  
diverses parties de votre beau répertoire, les fêtes et  
réunions que l'on tient dans la commune.  
Laissez-moi vous dire combien nous sommes fiers,  
chaque fois que vous prenez part à un festival, d'en-

entendre les justes éloges qui vous sont décernés.  
Rappelons-nous en ce jour de fête, votre belle vic-

tu, le jour de l'Exposition de Roubaix, où vous avez  
remporté tous les premiers prix, les médailles et les  
prix obtenus au festival d'Armentières.  
Un dessert, M. le maire a prononcé le discours  
suivant :  
Messieurs,  
Je suis heureux, en ce jour où vous célébrez le cin-

quantième anniversaire de la fondation de la musi-

que municipale de Roubaix, de venir, en nom des  
membres de la municipalité de cette commune, vous  
remercier tous et en particulier votre honorable pré-

sident, votre dévoué capitaine et votre excellent chef  
pour l'impulsion et avec lequel vous venez rehaus-

ser par votre présence, par la bonne exécution des  
diverses parties de votre beau répertoire, les fêtes et  
réunions que l'on tient dans la commune.  
Laissez-moi vous dire combien nous sommes fiers,  
chaque fois que vous prenez part à un festival, d'en-

tendre les justes éloges qui vous sont décernés.  
Rappelons-nous en ce jour de fête, votre belle vic-

tu, le jour de l'Exposition de Roubaix, où vous avez  
remporté tous les premiers prix, les médailles et les  
prix obtenus au festival d'Armentières.  
Un dessert, M. le maire a prononcé le discours  
suivant :  
Messieurs,  
Je suis heureux, en ce jour où vous célébrez le cin-

quantième anniversaire de la fondation de la musi-

que municipale de Roubaix, de venir, en nom des  
membres de la municipalité de cette commune, vous  
remercier tous et en particulier votre honorable pré-

sident, votre dévoué capitaine et votre excellent chef  
pour l'impulsion et avec lequel vous venez rehaus-

ser par votre présence, par la bonne exécution des  
diverses parties de votre beau répertoire, les fêtes et  
réunions que l'on tient dans la commune.  
Laissez-moi vous dire combien nous sommes fiers,  
chaque fois que vous prenez part à un festival, d'en-

## CHRONIQUE ÉLECTORALE

Contre M. Victor Dubreucq, qui représentait au  
conseil d'arrondissement le canton de Croisnoy, vient  
de surgir la candidature de M. G. Lambert-Balteau,  
brasseur et cultivateur à Templeux, qui, cédant à de  
nombreuses sollicitations, adresse la circulaire sui-

vante aux électeurs du canton de Croisnoy :  
Messieurs les électeurs,  
Un grand nombre d'entre vous m'ont offert la can-

didature de conseiller d'arrondissement.  
Préoccupés de la situation désastreuse de l'agri-

culture, de l'industrie du commerce, comprise par  
une législation économique et de traits de com-

merce néfaste, ils ont pensé qu'il appartenait à un  
homme étranger à la politique de faire valoir leurs  
droits et leurs justes revendications.  
C'est dans ces conditions que j'accepte la candi-

dature qui m'est offerte.  
Je puiserai dans l'indépendance de vos votes l'éner-

gie nécessaire pour défendre vos intérêts.  
Protection efficace du travail national, agricole et  
industriel ;  
Économie dans les finances ;  
Équitable répartition des charges publiques ;  
Politique de conciliation et d'apaisement.  
Réponse de toutes les libertés légitimes, dans l'or-

dre moral et religieux, matériel et politique.  
Tel sera mon programme.  
Je fais appel à tous les braves gens pour l'im-

pression de votre vote.  
G. LAMBERT-BULTEAU,  
brasseur, cultivateur à Templeux.  
PONT-A-MARCO  
Dans une réunion tenue hier à Pont-a-Marcoq,  
M. Raoul des Rotours, a été acclamé comme can-

didat au conseil d'arrondissement.  
HAZEBROUCK  
Les conservateurs ont des candidatures dans les  
sept cantons.  
Au conseil général, MM. Plichon, à Bailleul-

## CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX  
Le conseil municipal s'est réuni, en séance  
extraordinaire, le vendredi 30 juillet, à 7 heures  
et demie du soir.  
Il s'agit de la question des eaux potables.  
Le conseil devra examiner un rapport de M. l'ingé-

nieur en chef Deniol sur l'exécution de deux for-

ages dans la vallée de la Scarpe et statuer sur une  
demande de crédit de 50,000 francs.  
L'imbroglie établie à été complétée dans le  
canton de Croisnoy par la candidature de M. Moreau,  
brasseur et cultivateur à Templeux, qui, cédant à de  
nombreuses sollicitations, adresse la circulaire sui-

vante aux électeurs du canton de Croisnoy :  
Messieurs les électeurs,  
Un grand nombre d'entre vous m'ont offert la can-

didature de conseiller d'arrondissement.  
Préoccupés de la situation désastreuse de l'agri-

culture, de l'industrie du commerce, comprise par  
une législation économique et de traits de com-

merce néfaste, ils ont pensé qu'il appartenait à un  
homme étranger à la politique de faire valoir leurs  
droits et leurs justes revendications.  
C'est dans ces conditions que j'accepte la candi-

dature qui m'est offerte.  
Je puiserai dans l'indépendance de vos votes l'éner-

gie nécessaire pour défendre vos intérêts.  
Protection efficace du travail national, agricole et  
industriel ;  
Économie dans les finances ;  
Équitable répartition des charges publiques ;  
Politique de conciliation et d'apaisement.  
Réponse de toutes les libertés légitimes, dans l'or-

dre moral et religieux, matériel et politique.  
Tel sera mon programme.  
Je fais appel à tous les braves gens pour l'im-

## TOURCOING

Le comice républicain s'est réuni dimanche  
matin pour traiter des élections du 11 août. La  
question a été réservée en ce qui concerne le Con-

seil général, mais les opportunistes paraissent  
renoncer à opposer un concurrent à l'honorable M.  
Jonglez.  
Quant au Conseil d'arrondissement, M. Léon  
Duocrocq se représente plus, paraît-il. Lecture  
a été donnée de sa lettre de démission. Le choix  
s'en porterait sur M. Moreau, industriel à Mar-

croix-en-Barrois, ancien conseiller municipal de Mar-

croix-en-Barrois, ancien conseiller municipal de Mar-

croix-en-Barrois, ancien conseiller municipal de Mar-

croix-en-Barrois, ancien conseiller municipal de Mar-

croix-en-Barrois, ancien conseiller municipal de Mar-

croix-en-Barrois, ancien conseiller municipal de Mar-

croix-en-Barrois, ancien conseiller municipal de Mar-

croix-en-Barrois, ancien conseiller municipal de Mar-

## LILLE

Le général Billot a été reçu hier par M. de  
Freynein et par M. Mollard.  
Arrestations importantes. — La police de  
sûreté a arrêté samedi soir le sieur Léon Jacobs,  
journalier, et Caroline Logez, sa femme, prévenus  
de mendicité avec menaces, à Lille et à Roubaix.  
Les prévenus sont en outre inculpés d'un grand  
nombre de vols commis dans certains estaminets  
de Lille.  
Jacobs et sa compagne opéraient principalement  
sur les parapluies et les pardessus.

FÉLÉRINAGE de la région du Nord (Cambrai-  
Arras), à Lourdes, sous la présidence de Sa  
GrandeurMgr l'archevêque de Cambrai du 22 au 25  
août 1886.  
Voyage. — Aller. — Le départ s'effectuera par  
trains spéciaux partant : de Tourcoing, par Douai,  
Arras, Amiens et stations intermédiaires, et de Va-

lenciennes par Cambrai ou Aulnoye dans la soirée du  
22 août. On groupera ensemble les pèlerins d'une  
même localité. Ceux qui se servent réunis à dix d'une  
même classe ne seront pas séparés.  
Retour. — Le départ de Lourdes aura lieu dans la  
matinée du 27, pour arriver dans le Nord dans l'après  
midi du 28.  
Séjour à Lourdes. — On passera à Lourdes les  
jours des 24, 25, 26. Les pèlerins n'ont pas trop à  
se préoccuper du logement : l'arrivée à Lourdes est  
postérieure au départ du pèlerinage national, on  
aura à cet égard toutes facilités.  
Prix : Sur la ligne du Nord, la réduction sera de  
50 0/0, tant sur les trains spéciaux que des diverses  
stations de la région pour aller rejoindre les dits  
trains spéciaux.  
De Paris à Lourdes, 1re classe 110 frs., 2e 69 frs.,  
3e 45 frs.  
Pour plus amples renseignements s'adresser à M.  
l'abbé Vallier, 31 rue des Méuniers, ou au Bureau de  
St-Charles-Borromée, 104 rue de la Barre à Lille ou à  
M. De Clerck, 4, rue Ste-Barbe, Arras.

## CHRONIQUE TOURQUENNOISE

LA SAINT-CHRISTOPHE  
La légende est bien connue à Tourcoing. Depuis  
qu'une main sacrilège a noyé, en effigie, St-Christo-

phie dans le fossé du Bailly, le jour de la fête  
prophète qui coïncide presque toujours avec  
l'ouverture de la foire, ne se passe guère sans pluie.  
Saint-Christophe paraît nous tenir toujours ran-

ce et cette année encore il s'est entêté avec  
Saint-Médard pour ouvrir sur nos têtes toutes les  
éclues du ciel.  
Nous n'avons malheureusement pas encore  
trouvé grâce devant notre patron !  
Résigné à notre sort et malgré une pluie peu  
réjouissante, nous sommes allés au temple de la  
vieuxse roche, à faire autour de la foire notre  
traditionnel voyage.  
Nous devons dire, pour rendre hommage à la  
vérité, que nous n'avions pas seul le mérite de  
braver l'inclémence du temps. Beaucoup, comme  
nous, ne s'étaient pas en vain et vient étourdis-

sant qui donne à notre ville un cachet d'animation  
insusitée, telle que nous la voyons ordinaire-  
ment en ces jours de fête, les promeneurs étaient  
suspendus à l'immense nombreux pour rendre  
la circulation assez pénible en certains endroits et  
d'autant plus difficile qu'il fallait compter avec ce  
meuble assez encombrant, tout indispensable qu'il  
est, appelé un parapluie.  
Le lecteur n'attend pas de nous l'énumération  
de tous les bibelots qu'il peut trouver dans les ba-

raques rangées symétriquement sur la grand place,  
depuis le bébé de la fillette ou le sabre du guerrier  
en herbe jusqu'à un bijou en clinquant révé par  
la coquette ou même le parapluié vingt-sept ans,  
un objet d'utilité et d'actualité, celui-là !  
Les amateurs de s'indisposeront bien discer-

ner, parmi toutes les étonnantes installations autour  
St-Christophe, le meilleur fabricant de pain d'épi-

ces ou la source du vrai pain d'amaudant.  
Tous ces bons fers savent si bien promener  
marchandises et attirer les chalandes.  
Nous continuons donc notre voyage autour de la  
foire en possédant une bonne connaissance du côté des  
batailles de jour.  
Nous voici sur la place Charles Roussel. L'im-

posante construction du Clé-qui-Piratons en  
absorbe la plus grande partie. Mais c'est un corps  
sans âme : il ne sera animé que dans quelques  
jours : des retardés dans la construction ont forcé  
de remettre l'ouverture de cet hippodrome.  
« Improdromide », lions-nous sur une toile qui  
forme façade à une baraque... Au fait, c'est  
peut-être le nom du sujet qu'on offre en spectacle.  
En tous cas, ce doit être une personne de large en-

vargement, à juger par les dimensions respectables  
d'un vêtement intime étalé à la porte.  
Ah ! voici l'exhibition d'un naturel de la Terre